

International

AVORTER : UN DROIT FONDAMENTAL MENACÉ DANS LE MONDE

Marianne Niosi, Sharlen Sezestre, Amandine Clavaud

Douze millions de femmes ont connu des perturbations dans la prise en charge en matière de planification familiale, ce qui aurait provoqué 1,4 million de grossesses non désirées depuis le début de la pandémie de Covid-19. À l'occasion de la journée internationale du droit à l'avortement, le 28 septembre, Marianne Niosi, directrice exécutive, et Sharlen Sezestre, responsable du plaidoyer international au sein du Planning familial, font le point sur la situation au niveau mondial, européen et national et avancent des recommandations.

Elles proposent ainsi de faire des droits et la santé sexuels et reproductifs une composante essentielle de l'État de droit, de supprimer la double clause de conscience, d'allonger les délais du recours à l'IVG de 12 à 14 semaines, de promouvoir l'éducation à la sexualité, de renforcer les financements dédiés et notamment auprès des organisations de la société civile. Si des avancées sont à noter, les défis restent immenses pour que les femmes disposent librement de leur corps.

Marianne Niosi et **Sharlen Sezestre** sont interrogées par **Amandine Clavaud**, directrice de l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes à la Fondation Jean-Jaurès.